

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Information concernant le-la requérant-e

Nom

Prénom

Adresse (rue, numéro)

NPA

Localité

Téléphone 1

Téléphone 2

Format XXX XXX XX XX

Format XXX XXX XX XX

Courriel

Date de naissance



Site internet (si existant)

Numéro AVS

Format: XXX.XXXX.XXXX.XX

← Précédent

Suivant →

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations sur l'activité professionnelle

Activité professionnelle (plusieurs choix possibles)

- Indépendant-e (inscrit en tant que tel auprès d'une caisse de compensation avant la période de dommage concernée)
- Intermittent-e (au moins 4 engagements à durée déterminée avec au moins 2 employeurs différents dans le domaine de la culture depuis 2018)

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)**Coordonnées bancaires pour le versement****IBAN du compte***CHkk BBBB BCCC CCCC CCCC C**B = code banque, C = numéro de compte***Titulaire du compte****Nom de l'institut bancaire****NPA / Localité**

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations concernant l'activité culturelle

Informations concernant le secteur culturel dans lequel l'actrice ou l'acteur culturel-le est actif

- 1. Arts de la scène
- 2. Musique
- 3. Design
- 4. Cinéma
- 5. Arts visuels
- 6. Littérature
- 7. Musées
- 8. Centres culturels
- 9. Traditions vivantes

Courte description de l'activité culturelle

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations concernant d'autres mesures entreprises afin de couvrir le dommage

Une demande d'aide d'urgence a-t-elle été déposée auprès de Suisseculture Sociale ?

- Oui
 Non

Date de la demande

Une décision a-t-elle déjà été rendue ?

- Oui
 Non

En cas de décision positive, indiquez le montant en CHF de l'aide d'urgence accordée pour la période concernée.

 CHF

Est-il prévu de le faire ?

- Oui
 Non

Si non, pourquoi?

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Une demande d'allocation pour perte de gain (APG COVID-19) a-t-elle été déposée ?

- Oui
 Non

Date de la demande

Une décision a-t-elle déjà été rendue ?

- Oui
 Non

En cas de décision positive, indiquez le montant en CHF de l'aide d'urgence accordée pour la période concernée.

 CHF

Est-il prévu de le faire ?

- Oui
 Non

← Précédent

Suivant →

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Une demande d'indemnité pour réduction de l'horaire de travail (RHT) pour les employé-e-s a-t-elle été déposée ?

- Oui
 Non

Date de la demande

Une décision a-t-elle déjà été rendue ?

- Oui
 Non

En cas de décision positive, indiquez le montant en CHF de l'indemnisation reçue pour la période concernée.

 CHF

Est-il prévu de le faire ?

- Oui
 Non

← Précédent

Suivant →

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Une demande de couverture des dommages via une assurance privée a-t-elle été déposée ?

- Oui
 Non

Date de la demande

Une décision a-t-elle déjà été prise ?

- Oui
 Non

En cas de décision positive, indiquez le montant total en CHF de l'aide financière accordée

 CHF

Est-il prévu de le faire ?

- Oui
 Non

← Précédent

Suivant →

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

D'autres demandes d'indemnisation ont-elles été déposées pour la période concernée (par exemple indemnités chômage)?

- Oui
 Non

Précisez les demandes effectuées

Date de la demande

Une décision a-t-elle déjà été prise ?

- Oui
 Non

En cas de décision positive, indiquez le montant total en CHF de l'aide financière accordée (laisser le champ vide en cas de réponse négative)

 CHF

Est-il prévu de le faire?

- Oui
 Non

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations sur les manifestations/projets annulés ou reportés ou concernant une activité entravée ou limitée

Votre demande d'indemnisation concerne *(plusieurs choix possibles)*

Des manifestations ou des projets annulés, reportés ou réalisés de manière réduite

Des restrictions imposées à l'activité

← Précédent

Suivant →

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations concernant des manifestations ou des projets annulés, reportés ou réalisés de manière réduite.

Brève description des manifestations ou des projets en séparant les cycles de manifestations, les manifestations isolées et les projets

Brève description des manifestations ou des projets en séparant les cycles de manifestations, les manifestations isolées et les projets, et en indiquant :

- le titre des manifestations ou projets
- le type des manifestations ou projets
- la durée des manifestations ou projets (dates de début et de fin) ou le nombre de représentations (en précisant les dates)
- annulation totale ou partielle, report ou tenue sous une forme réduite des manifestations ou projets ?
- Les manifestations ou les projets ont-ils un lien avec d'autres cantons (par exemple le lieu de représentation ou un partenariat avec des entreprises culturelles non neuchâteloises) ? Si oui, merci de préciser ce lien et le canton concerné.

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations concernant des restrictions imposées à l'activité de l'entreprise culturelle.

Brève description de l'activité entravée ou limitée

Durée de la restriction

Date de début de la restriction

Date probable ou estimée de fin de la restriction

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Informations concernant la demande d'indemnisation

Pertes de revenu : court descriptif du type de dommage subi (nature des recettes perdues)

Montant total des pertes financières non couvertes estimé en CHF.

 CHF

Ce montant doit être calculé à l'aide du tableau de calcul des dommages à télécharger ci-dessous.

[Tableau de calcul des dommages à télécharger](#)

Le dommage est-il survenu suite à un engagement pris au sein d'une entreprise culturelle ?

- Oui
 Non

Précisez le nom de l'entreprise culturelle concernée

Le-la requérant-e confirme que ladite entreprise n'a pas payé les dommages décrits ci-dessus.

- Je confirme

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)**Remarques complémentaires**

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

Documents à transmettre

Documents à transmettre*

Veuillez joindre les documents suivants à votre demande :

- Documents attestant d'une activité principale dans le domaine culturel (*obligatoire*).
- Par exemple : relevé d'impôts, mandats, liste des engagements, exposition, etc.
- Attestation de domicile de moins de 2 ans (sur demande).

À fournir également **pour les actrices et acteurs culturel-le-s indépendant-e-s uniquement** :

- Calcul des dommages (*obligatoire*).

Le calcul des dommages tient compte des recettes perdues, des indemnités reçues et des coûts non encourus.

- En cas d'activités entravées / limitées par la pandémie : les derniers comptes ou résumé des charges et des produits réalisés en 2019 et 2020, ainsi que les budgets approuvés pour les années 2021 et 2022 (*obligatoire*).
- Pour les événements ou projets : budget de l'événement ou du projet (*si disponible*).
- Copies des factures ou de tout autre justificatif à même de prouver le dommage (*obligatoire, dans la mesure du possible*).

Par exemple : copie des contrats relatifs aux événements ou projets, attestation d'engagement, etc.

Si les documents ne sont pas compréhensibles par eux-mêmes, merci d'en donner les explications nécessaires.

- Décompte des cotisations d'indépendant-e auprès de la caisse de compensation AVS ou, si pas encore disponible, copie de l'inscription à la caisse de compensation (*obligatoire*).
- Copie de toutes les demandes/décisions envoyées/reçues concernant la couverture des dommages *via* l'aide d'urgence pour actrices et acteurs culturel-le-s de Suisseculture Sociale, allocations pour perte de gain Corona, indemnités en cas de réduction du temps de travail et/ou une assurance privée (*obligatoire* lors du dépôt de la demande si une demande a déjà été déposée ou une décision déjà rendue ; à fournir obligatoirement de façon ultérieure si une demande est déposée par la suite ou si la décision est en cours; ne pas envoyer en cas de procédure simplifiée).
- Pour une demande au nom d'un-e autre actrice ou acteur culturel-le : procuration en bonne et due forme (*obligatoire*)

Ces documents seront à transmettre par retour du courriel de confirmation que vous recevrez une fois que vous aurez validé ce formulaire en cliquant sur le bouton "enregistrer".

(-> Page suivante: documents à fournir pour les intermittent-e-s uniquement)

← Précédent

Suivant →

Formulaire de demande d'indemnisation pour pertes financières des actrices et acteurs culturel-le-s (personnes physiques)

À fournir également **pour les intermittent-e-s uniquement** :

- Statut d'intermittent-e-s : preuve d'avoir contracté depuis 2018 au moins 4 engagements à durée déterminée auprès d'au moins 2 employeurs différents du domaine de la culture, par ex. en mettant une copie des contrats de travail (*obligatoire*).

- Calcul du dommage :

Liste des contrats à durée déterminée de la période de dommage actuelle avec les informations sur l'employeur, le début et la fin du contrat ainsi que les revenus y relatifs, ainsi que la preuve de ces contrats (par ex. copies des contrats) ;

Liste des contrats à durée déterminée durant les années 2018 et 2019 avec les informations sur la date de début et de fin des contrats, les revenus y relatifs ainsi que la preuve de ces contrats (par ex. copie des contrats) (*obligatoire*)

- Copie des éventuelles décisions d'aide d'urgence aux acteurs culturels de Suisseculture Sociale et/ou des indemnités de chômage (*obligatoire lors du dépôt de la requête*) si la demande a déjà été faite ou la décision prise; ou à *fournir obligatoirement ultérieurement* si cela n'est pas encore le cas.

Ces documents seront à transmettre par retour du courriel de confirmation que vous recevrez une fois que vous aurez validé ce formulaire en cliquant sur le bouton "enregistrer".

Déclaration de garantie ([télécharger le document au format PDF](#))

Nous avons bien pris connaissance du document de déclaration de garantie et nous nous engageons à transmettre ses deux pages signées par courriel ou courrier dans les 3 jours.